



Extrait « Les arbres de la liberté » de Pierre Bliard

[...] C'est à ce désir d'attirer les masses en s'adressant aux yeux, qu'on doit la plantation d'arbres de la liberté, jusque dans les plus humbles villages des provinces les plus reculées,¹ souvent en face des prisons qui regorgeaient de victimes, au milieu de ces places où le sang coulait à flots. Ils devaient plus aisément s'imaginer jouir de la liberté, ceux qui avaient assisté à la plantation du chêne ou du peuplier qui la symbolisait, ceux qui, de leurs yeux, le voyait debout, orné d'inscriptions qu'ils ne pouvaient croire mensongères, de guirlandes de toutes sortes, témoins irrécusables de la possession de ce grand bien ?

[...] On aimait d'ailleurs, en ces temps, à copier les républiques antiques, et partout, suivant la remarque de Grégoire², en Grèce comme à Rome. « l'arbre avait servi d'emblème religieux, politique et moral ». L'olivier était consacré à Minerve, le myrte à Vénus, la vigne à Bacchus, le laurier à Apollon. Il n'était pas jusqu'à nos ancêtres, aux siècles du moyen-âge, qui n'eussent suivi d'un oeil bienveillant les joyeux clers de la basoche, lorsque, chaque année, ils plantaient leur mai. C'était, ce jour-là, fête pour tous, fête simple comme la nature, mais pure et fortifiante. Pourquoi n'eût-on pas imité de tels exemples ?

S'il faut s'en fier au *Moniteur*³, l'honneur d'avoir inauguré ce que l'on peut appeler le culte des arbres de la liberté revient à un prêtre. En mai 1790, y lisons-nous, le jour de l'organisation de la municipalité, M. Norbert de Pressac, curé de Saint-Gaudens près Civray/ Vienne, « fait arracher de la forêt un chêneau de belle venue et le fait transporter sur la place du village, où les deux sexes réunis concourent à le planter. Il les harangue ensuite sur les avantages de la révolution et de la liberté. Au pied de cet arbre, dit-il, vous vous souviendrez que vous êtes Français, et dans votre vieillesse vous rappellerez à vos enfants l'époque mémorable à laquelle vous l'avez planté. Alors tous les citoyens qui avaient des procès consentent sur sa demande à les terminer par arbitre : ils s'accordent sur le choix, s'embrassent après avoir entendu leur sentence. »

[...] *Le Moniteur* du 30 janvier 1793 nous décrit la fête qui s'était déroulée à Paris quelques jours auparavant.

« L'arbre de la fraternité⁴ a été planté le 27 avec l'allégresse digne d'une pareille fête. Le cortège, composé d'une députation de vingt-quatre membres de la Convention nationale et de tous les corps administratifs, de la force armée départementale parisienne, est parti de la place de la maison commune vers midi. Parmi les emblèmes

1 Au dire de certains historiens, on eût pu en compter plus de 60000 en 1792

2 « Essai historique et patriotique » p :2

3 Journal de l'époque n°144 24 mai 1790

4 On disait tantôt arbre de la liberté, tantôt arbre de la fraternité

que l'on est accoutumé à voir dans les fêtes patriotiques, on remarquait dans celle-ci le buste de Brutus. »

Lorsque le chêne fédératif a été planté, Maure⁵, ancien d'âge de la députation de la Convention nationale, après avoir répandu de la terre sur les racines de ce symbole de l'union fraternelle, a dit : « Citoyens de Paris, fédérés des quatre-vingt-quatre départements, c'est sur cette place que vous avez versé votre sang, c'est ici que nos frères sont morts pour la liberté et l'égalité, c'est par votre union et vos efforts combinés que vous avez renversés le trône du roi ; le tyran a été puni et la tyrannie détruite....Puissiez- vous voir bientôt d'étendre les rameaux de cet arbre sacré et jouir à l'ombre des douceurs d'une paix profonde et d'un bonheur inaltérable.

« Jurons, mes amis, de maintenir au péril de nos vies la liberté, l'égalité et l'indivisibilité de la république⁶. »

[...] « L'arbre que nous allons planter est, concitoyens, l'apothéose de la liberté. L'auguste et sainte cérémonie qui nous a rassemblés en ce jour n'est pas un vain spectacle donné à l'amusement et à la curiosité. Cette cérémonie est toute religieuse et sacrée...

« Que ce bonnet chéri et cet arbre sacré soit (sic) pour nous le signe du ralliement dans le temps de malheur : que ces racines pénètrent les enfers, et sa tête altière défie la voûte azurée ; qu'au pied de cet arbre s'anéantisse l'animosité individuelle ; qu'à la faveur de son ombre divine notre amitié se resserre ; que son aspect glace d'effroi les tyrans ; que son existence confonde les malveillants...

« Appelés dans cette auguste enceinte par la voix du patriotisme, chantons la fête de la liberté. Rendons un tribut d'éloges et de reconnaissance aux grands hommes qui, par leurs écrits divins, ont brisé nos chaînes. Soyez parmi nous et planez sur nos têtes vous, sages de la Grèce, savant Platon, éloquent Démosthène, divin Socrate ! Vous aussi, inébranlable Brutus ; vous aussi Jean-Jacques et courageux Mirabeau ; que le feu de notre reconnaissance anime vos cendres divines ; que vos ombres fugitives soient parmi nous et partagent notre allégresse.

« O divin Jean-Jacques, c'est toi qui a gravé dans nos cœurs le principe de la liberté. Ces cœurs tant de fois émus par tes touchantes peintures, par tes sublimes leçons, ces cœurs s'enflamment tous à ton nom. Reçois, sage orateur, philosophe sensible, génie divin, les hommages de ceux que tu as rendus meilleurs et plus heureux.

« Et toi, courageux Mirabeau, il est temps que les airs retentissent des chants de notre reconnaissance ; que nous répitions tous, au fond du cœur : honneur sans fin, gloire éternelle au défenseur du peuple, honneur et gloire au héros de la liberté, honneur et gloire à Mirabeau.

Et vous, enfants chéris...voilà Rousseau, votre bienfaiteur et votre ami : allaités par celle qui vous donna l'être, songez que c'est lui qui vous rendit à vos mère ; enfants heureux, qui respirez l'air de la liberté. Elevez vos regards vers ce citoyen généreux... C'est pour la postérité, c'est pour vous qu'il s'immola ; c'est vous, qui jouirez du fruit de ses travaux...Que son nom n'offre sans cesse à vos regards que la gloire et les vertus.

« Vous aussi, sexe charmant, femmes héroïnes, c'est par vos attraits enchanteurs que toutes les institutions sociales ont pris leur accroissement et leur lustre ; c'est vous

5 Député de l'Yonne

6 Le Moniteur 30 mai 1793 – Cette plantation fut décidée le jour même de l'exécution de Louis XVI

qui, domptant l'humeur fière et sauvage de l'homme, formâtes le premier lien de société, dont vous faites l'ornement et les délices...

« Dignes citoyennes, c'est surtout par l'enthousiasme du patriotisme et par els actes de bravoure qu'il inspire, que votre sexe s'est toujours distingué... Ainsi l'on vit des femmes et des mères voler au-devant de leur fils et de leurs époux qui fuyaient du combat, leur fermer le passage et les forcer de retourner à la victoire ou à la mort.

« Aussi ce n'est pas vain que nos législateurs ont remis le dépôt sacré de nos saintes lois aux épouses, aux mères et à l'affection des jeunes citoyennes...

« Dignes, citoyennes, poursuivez avec ardeur vos nobles desseins. La patrie reconnaissante couronnera les fruits de vos travaux sur lesquels elle a fondé son espérance.

« Heureuse pour jamais la France si toutes les mères s'appliquent à vivifier dans les jeunes cœurs le germe des vertus sociales. »

Avec la prose, la poésie et après l'apostrophe aux mères, l'apostrophe à l'arbre sacré. On chantait :

« Puission-nous au déclin de l'âge
Te voir en tous lieux respecté
Et mourir sous ton doux ombrage,
Bel arbre de la liberté. »

[...]
« Rois conjurés, lâches esclaves,
Vils ennemis du genre humain,
Vous avez fui, le glaive en main,
Vous avez fui devant nos braves ;
Et dans votre sang détesté
Abreuvant ses vastes racines
Le chêne de la liberté
S'élève aux cieus sur vos ruines. »

[...] Bientôt, en effet, les sons entraînants d'une musique guerrière retentissaient dans les airs. On jouait *la Carmagnole* et le *Ça ira* : et, pour l'ordinaire, les assistants se sentaient alors « tellement électrisés, que, se prenant par la main, comme par instinct, ils se mettaient à danser. La municipalité elle-même, ayant le aire à sa tête, dansait comme les autres.

